

Testament et exécuteur testamentaire

Par Ubhydal

Bonjour

Je voulais inclure dans mon testament un exécuteur testamentaire ou appelé liquidateur testamentaire
C était un de mes héritier qui me connaît bien et c était pour que c était lui qui centraliseraient les démarches
Hors mon notaire me dit que cela n existe pas

J avais pris l information sur impot.gouv

Je suis un peu perdue, pourriez vous me renseigner

En vous remerciant

Par Isadore

Bonjour,

L'exécuteur testamentaire existe :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006150233/]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006150233[/url]

Son rôle est de veiller à la bonne exécution du testament.

Mais peut-être que ce que vous mettez derrière "centraliser les démarches" ne correspond pas au rôle d'un exécuteur testamentaire. Il faudrait détailler ce que vous entendez par là.